



M^r Dominique Granet, V. G.

12^e SUPERIEUR

de 1856 à 1866.

Homme de cabinet et d'études, Mr Granet ne consentit à se laisser porter à la charge de Supérieur que pour obliger ses confrères. Une fois investi de l'autorité, et en comprenant toute la responsabilité, il s'appliqua à en remplir les obligations. Alors, on vit ce dont est capable un cœur rempli de l'amour de Dieu et des âmes. Pas une œuvre ne fut négligée ; pas une classe de la société ne fut délaissée ; et cela sans que la discipline de la Maison en souffrit. Tant de travaux usèrent vite une constitution déjà faible : il tomba malade. Par son zèle, Mr Granet avait servi de modèle à ses confrères ; par sa patience et sa résignation, il leur servit encore d'exemple.